

Des rivières vivantes pour la nature et l'homme



Quels enjeux de continuité écologique dans le bassin Artois-Picardie ?



Le bassin Artois-Picardie bénéficie d'une biodiversité remarquable pour sa faune et sa flore aquatiques, ceci malgré les pressions exercées par l'Homme sur les cours d'eau : canalisation, dérivation, modification sont autant de perturbations de la morphologie de la rivière qui menacent certaines espèces qui ont besoin d'un milieu de vie où circuler librement pour se nourrir et se reproduire.

Près de 2 700 ouvrages (seuils, écluses, vannages, obstacles) ont été recensés sur les rivières du bassin Artois Picardie, soit plus d'un ouvrage tous les 2 kilomètres ; la plupart sont sans usage régulier et avec un potentiel de développement (hydroélectrique) limité au regard des faibles pentes.

Ils entravent le libre écoulement des eaux et des sédiments. Cette perturbation est importante dans

un bassin à faible pente, où les sédiments fins en provenance des versants très sensibles à l'érosion ont tendance à s'accumuler à l'amont, et à altérer le fonctionnement naturel de la rivière.

Ils perturbent, en outre, les migrations des espèces piscicoles, qu'elles soient présentes en permanence dans la rivière ou qu'elles n'y effectuent qu'une partie de leur cycle de vie.

La reconquête de la continuité écologique et de la liberté des rivières est donc un enjeu majeur pour notre bassin, car elle permet de restaurer et rendre accessibles des habitats fonctionnels, essentiels à l'atteinte du bon état des eaux dans le contexte du changement climatique. Cette logique de bon fonctionnement restauré offre de nombreux services à la nature et l'Homme.



BROCHET



RENONCULE



SAUMON



TRUIE DE MER

Quels moyens pour rétablir la continuité écologique des cours d'eau ?



1. L'écluse 63 bis de Gravelines Gestion des portes à la mer



Ces ouvrages à marée ont plusieurs rôles hydrauliques. La gestion piscicole des vannages permet de faciliter la remontée des poissons migrateurs.

2. Le contournement du moulin de Flaumont-Waudrechies Contournement du seuil



Cette solution permet de créer un nouveau lit de rivière en dérivation de l'ouvrage.

De nombreuses solutions existent pour restaurer la continuité écologique : dans le bassin Artois-Picardie, ce sont près de 500 ouvrages qui ont été rendus franchissables depuis 2009 (dont la moitié sur des cours d'eau prioritaires avec un objectif de restauration à 5 ans) avec le concours de l'agence de l'eau. Pour chaque ouvrage, les enjeux existants sont pris en compte et les solutions sont co-construites. La recherche des solutions les plus efficaces pour le fonctionnement naturel du cours d'eau est privilégiée. Il s'agit de limiter l'impact du seuil sur les écoulements à l'amont et/ou de limiter l'effet « barrière » pour la continuité écologique.

Témoignage



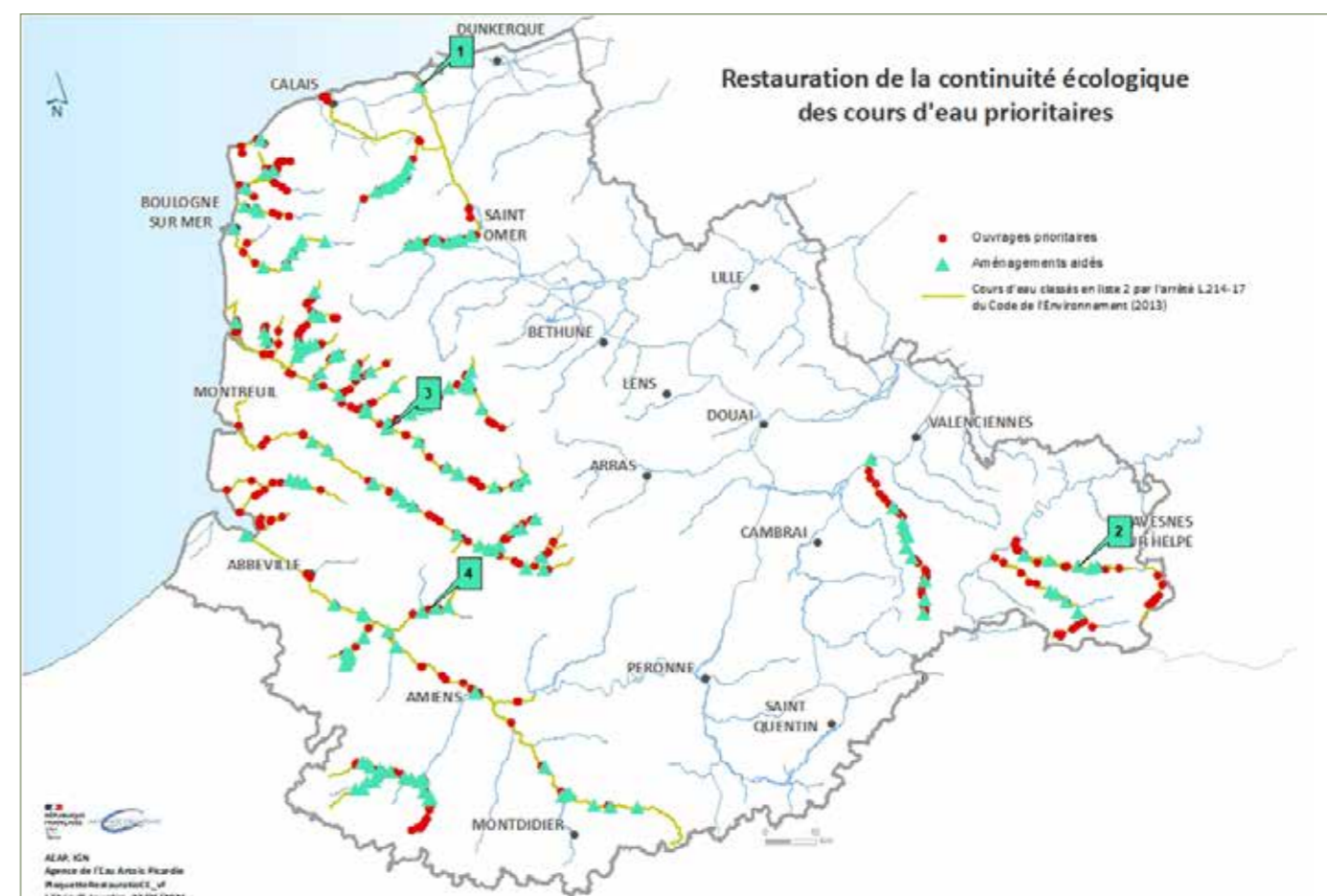
José BOUFFART, Président du Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem (de juin 2014 à septembre 2020)

« La Hem c'est une rivière de 1^{ère} catégorie piscicole. Les truites, les truites de mer, les saumons en principe doivent remonter et frayer chez nous.

Les riverains étaient assez sceptiques au départ parce que ces moulins représentaient en cas d'inondation une retenue d'eau en amont. Mais [...] lors des dernières inondations que l'on a eues au mois de décembre, on s'est aperçu que c'est plus bénéfique depuis que les barrages sont effacés. C'est un très très beau projet. C'est un des projets pour lesquels beaucoup de personnes nous critiquaient et aujourd'hui nous félicitent »

Propos du 07/12/2018

Retrouvez l'intervention de José Bouffart sur : <https://www.youtube.com/watch?v=Dm91L7uVLew>



3. Le Tour de Chaussée, passe à poissons d'Hesdin Dispositifs techniques de franchissement



Ces solutions s'imposent en cas d'usage régulier. Elles s'envisagent même en l'absence de vannes ou celles-ci ouvertes. Elles s'imposent lorsque les solutions de contournement ou d'effacement ne sont pas possibles, ces ouvrages techniques sont coûteux et parfois sélectifs pour les espèces-cibles. Ils nécessitent d'être entretenus.

4. L'ouvrage de Berteaucourt-les-Dames Effacement de l'impact des seuils, remise de la rivière dans son lit d'origine et restauration hydromorphologique



Ces solutions ambitieuses concernent les nombreuses rivières « perchées » de notre bassin, dont le cours a été détourné pour améliorer la puissance des ouvrages. Elles nécessitent de disposer de l'emprise foncière suffisante. Effacement de l'impact du seuil : cette solution permet à moindre coût de restaurer le cours d'eau. Elle ne concerne que les seuils et pas les bâtiments connexes.



L'Agence de l'Eau Artois-Picardie vous accompagne...

La restauration de la continuité écologique contribue à préserver la fonctionnalité des cours d'eau et plus globalement la biodiversité aquatique particulièrement menacée. Elle s'inscrit dans l'objectif de bon état de nos rivières. En milieu rural ou urbain, l'enjeu est de restaurer des rivières vivantes en conciliant leurs fonctions pour le territoire (paysagère, hydraulique, économique, touristique) et le respect du patrimoine.

Un réseau d'acteurs dynamiques et des soutiens techniques

La restauration écologique des cours d'eau s'appuie sur des « maîtres d'ouvrages », collectivités territoriales notamment celles disposant de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) mais aussi les Départements et la Région, les associations de propriétaires riverains, les structures de bassin versant dont les EPTB* et les EPAGE* du bassin, l'agence de l'eau et les Fédérations de pêche du bassin.

* EPTB : Etablissement Public Territorial de Bassin
EPAGE : Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Ces maîtres d'ouvrage assurent la réalisation des études et des travaux d'aménagement des ouvrages pour le compte des propriétaires, avec l'appui technique des services de l'Etat (DDTM, DREAL) et de ses opérateurs, notamment l'Office Français de la Biodiversité (OFB). Des études de suivi de l'efficacité sont également réalisées, notamment dans le cadre du Plan De Gestion Des Poissons Migrateurs ou pour le suivi scientifique minimal de l'OFB.



Vous avez un projet

L'agence de l'eau encourage vos projets de restauration de la continuité écologique via des taux de subvention incitatifs jusqu'à 70% !



VOS CONTACTS

➔ Mission Mer du Nord

Jean-Philippe KARPINSKI
jp.karpinski@eau-artois-picardie.fr

➔ Mission Picardie

François BLIN
f.blin@eau-artois-picardie.fr

➔ Mission Littoral

Ludovic LEMAIRE
l.lemaire@eau-artois-picardie.fr

➔ Service de l'expertise, des écosystèmes, et des nouveaux enjeux

Stéphane JOURDAN
s.jourdan@eau-artois-picardie.fr
Sandrine TRAISNEL
s.traisnel@eau-artois-picardie.fr

